

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

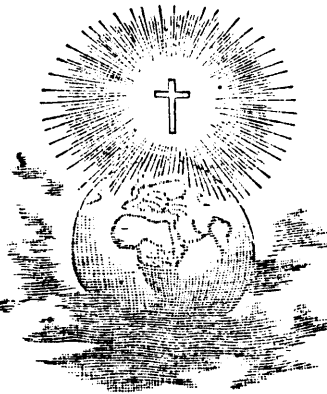
Son Eminence le Cardinal **TASCHEREAU**, Archevêque de Québec

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSELIN**
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSELIN**
Curé du Cap-Santé,
Co., de Portneuf.



CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

SOMMAIRE :

Les Visites, 397.—Le nouveau vicaire général de Rimouski, 397.—Léon XIII et la presse religieuse, 398.—Chronique de la " *Semaine Religieuse* ", 399.—Apostolat de la Prière, 403.—La cravate blanche, 404.—Plusieurs bonnes leçons, 406.—Petite chronique, 407.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 26	avril	—IV après. Pâques.
Lundi, 27	"	—Férie.
Mardi, 28	"	—S. Paul de la Croix.
Mercredi, 29	"	—S. Pierre, martyr.
Jeudi, 30	"	—S. Catherine de Sienne.
Vendredi, 1	mai	—SS. Philippe et Jacques.
Samedi, 2	"	—S. Athanase.

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h., 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6. 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h. — Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.— Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

LES VISITES

Parlons d'abord des visites mondaines, qui sont les plus communes. La pensée de Dieu en est toujours absente. La vanité, la médisance, le mensonge et la flatterie en font tous les frais. C'est d'abord une habile revue de toilette, puis des flatteries réciproques, un véritable assaut de ridicules et de mensonges. Après ces préliminaires, on fait une revue des personnes et des choses, dont la note dominante est tout le contraire de la charité. D'autrefois, on cherche dans les visites un aliment à ses rancunes et à ses jalousies. Souvent on fait des visites un vrai festin de récits et de confidences qui préparent la ruine de la vertu. Enfin, il y a même quelquefois jusqu'aux visites provoquées par la piété ou la charité qui se transforment en petits conciles d'âmes mécontentes et incomprises. Que de saluts hypocrites dans les visites du monde ! Cependant les mots *bon jour et adieu* n'ont rien de vulgaire. Bonjour, signifie que la *journée soit bonne* ; et adieu, je vous *salue en Dieu*, restons unis à Dieu.

Modelons nos visites sur celle de Marie à Elizabeth, sa cousine ; ne faisons que des visites de politesse et de devoir. Supprimons toute visite dont le motif ne serait pas digne d'une âme chrétienne. Prévoyons avant la visite, autant que possible, les dangers à courir, prenons garde surtout aux manquements de la charité, qui sont la pierre d'achoppement. N'oublions pas que les pauvres et les malades ont droit à nos visites autant que les autres.

Le nouveau vicaire général de Rimouski

S. G. Mgr Blais, évêque de Rimouski, vient d'appeler au poste de vicaire général M, l'abbé L. J. Langis, curé de St-Jean-Baptiste de l'île Verte. On s'attendait généralement, dans les cercles ecclésiastiques, à cette nomination agréable, nous en avons la

certitude, au clergé et aux fidèles de Rimouski. Jeune encore, puisqu'il n'a que 48 ans, il est permis d'espérer que le nouveau vicaire général pourra fournir une longue carrière, malgré une santé qui a laissé quelque peu à désirer, ces années dernières.

Nos cordiales félicitations au nouveau titulaire éminemment qualifié, sous tous les rapports, pour remplir ses importantes fonctions, avec profit pour le diocèse et honneur pour lui-même.

Léon XIII et la presse religieuse

Dans une lettre adressée aux archevêques et évêques de l'Autriche, Léon XIII énumère de nouveau les moyens à employer pour combattre les ennemis de l'Eglise. Parmi ces moyens, il mentionne la presse, et voici en quels termes :

“ En cette matière il importe beaucoup de recommander aux évêques ce qui Nous tient depuis longtemps à cœur et sur quoi Nous insistons fréquemment, savoir que le travail des écrivains catholiques, bien réglé, bien ordonné, soit encouragé et développé.

“ Certes, il faut reconnaître en tous pays à ces écrits excellents, qu'ils soient quotidiens ou périodiques, une grande utilité pour les intérêts religieux et civils, soit qu'ils les soutiennent directement et les fassent prospérer, soit qu'ils repoussent les attaques des adversaires qui cherchent à leur nuire et qu'ils écartent l'impure contagion.

“ C'est pourquoi, il serait convenable et salutaire que chaque contrée possédât ses journaux particuliers qui seraient comme les champions de l'autel et du foyer, institués de façon à ne s'écarter jamais du jugement de l'évêque, avec lequel ils s'appliqueraient à marcher justement et sagement d'accord ; le clergé devrait les favoriser de sa bienveillance et leur apporter les secours de sa doctrine, et tous les vrais catholiques les tenir en haute estime et les aider suivant leurs forces et leur pouvoir.”

Repousser les attaques des ennemis de l'Eglise, dévoiler leurs perfidies, empêcher la contagion des erreurs, persuader le devoir et la vertu, être comme le champion de l'autel et du foyer, s'appliquer à marcher justement et sagement d'accord avec l'évêque, tel est donc le programme tracé à la presse religieuse par Sa Sainteté, et tel est bien le programme que nous nous sommes efforcé de suivre depuis que nous avons pris la direction de la *Semaine Religieuse*. Cette bienveillance que Léon XIII recommande au clergé, et cette haute estime dont il fait un devoir à tous

les vrais catholiques, nous croyons les posséder en général, et elles nous dédommagent de bien des sacrifices. L'aide nous a été assez généreusement donnée par les uns et par les autres, puisque notre publication ne cesse de gagner de proche en proche, par un *mouvement lent*, il est vrai, mais que l'on peut dire *continu*.

Nous appuyant sur la parole de N. S. P. le Pape, nous demandons que cette aide calme et discrète continue de nous être accordée, se généralise davantage, de telle façon que, de jour en jour, la *Semaine* soit connue et appréciée d'un nombre croissant de personnes. Pour cela que chacun de nos lecteurs aie la bonté de voir dans son entourage, parmi ses connaissances et ses amis, à qui il peut parler de la *Semaine Religieuse* et recommander de s'y abonner. Par là il fera une chose que le Souverain Pontife dit " lui tenir depuis longtemps à cœur," il fera une œuvre excellente, et qui après tout ne coûte presque rien.

Chronique de la " Semaine Religieuse "

Comme le 30 avril courant est le 240^e anniversaire de la naissance du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, parlons un peu du maître et des disciples qui marchent sur ses traces. Il y a assez d'imbéciles qui ne savent pas les apprécier ou qui en disent du mal, il est bien juste non pas de les défendre, car ils n'ont pas besoin d'être défendus, mais de dire purement et simplement ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Le 30 avril 1651, naissait à Reims Jean-Baptiste de La Salle, de Louis de La Salle, conseiller au Présidial, et de Nicole Moët de Brouillet.

Dès son enfance, le sanctuaire fut le centre de ses affections ; on l'y menait pour lui faire plaisir, et comme il n'y était attiré ni par la curiosité, ni par le caprice, il n'y était occupé que de Dieu et de la prière ; sa modestie attirait sur lui tous les regards et l'on se demandait en le voyant : " Que pensez-vous que sera un jour cet enfant, car la main du Seigneur est avec lui ? " Il fut élevé au collège de l'Université ; puis, avec l'approbation de sa famille, entra dans les Ordres sacrés ; à dix-sept ans, sa philosophie étant terminée, il prit le diplôme de maître ès-arts (baccalauréat), et songea à se préparer aux épreuves plus sérieuses du doctorat. Le séminaire de Saint-Sulpice reçut dans son sein ce jeune maître ès-arts ; il y resta jusqu'au 19 avril 1672. Rentré à Reims, il choisit pour père spirituel le vertueux fondateur des Sœurs de l'Enfant-Jésus, l'abbé Roland, et fut ordonné sous diaacre

le 11 juin 1672, à Cambrai, diacre le 21 mars 1676, à Paris, et prêtre le 9 avril 1678, à Roims, par les mains de Mgr Charles-Maurice Le Tellier.

Si Jean-Baptiste de La Salle appartenait à la noblesse par sa naissance, au clergé par sa piété, par sa foi et sa dignité de prêtre, il appartenait au peuple par sa charité, par ses aspirations.

Noble et riche, il voulut réparer les fautes de son temps en aidant à l'émancipation du peuple par l'enseignement gratuit, et en abandonnant toute sa fortune aux pauvres ; prêtre, il lutta contre la corruption, contre l'immoralité et contre la philosophie naissante ; il se nourrissait de prières et d'oraisons ; son unique souci était l'amour de Dieu et du prochain, son occupation de chaque jour les œuvres de charité ; sa charité était légendaire et donnait à sa physionomie une angélique beauté.

Tel fut l'homme que Dieu suscita pour fonder l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Passons les résultats heureux, les joies intimes du fondateur, les persécutions cruelles, les insultes, la malveillance, la jalousie : c'est le sort des œuvres divines d'être enfantées dans la douleur et de vivre souvent au milieu de terribles épreuves.

L'Institut des Frères fut approuvé une première fois par la bulle de Benoît XIV, en 1724 ; reçut ses lettres patentes de Louis XV, en 1729 ; fut supprimé par la Révolution, si chère à ceux qui n'ont jamais compris cette période historique ; fut rétabli par Napoléon 1er, et reçut définitivement son existence légale, le 17 mars 1808.

Fidèles gardiens de l'esprit de leur fondateur, les Frères sont pieux, vertueux, laborieux, amis des lettres, des sciences et des arts, et par-dessus tout humbles et modestes. L'un d'eux nous en donnait la preuve encore tout récemment. Comme nous faisons un bout de chemin ensemble, il me fit le plaisir de venir causer un peu avec moi, se contentant de me dire pour toute introduction qu'il était un pauvre frère des écoles chrétiennes. Cependant je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il est loin d'être le premier venu.

Le rendez-vous que des hommes politiques lui avaient donné, pour traiter certaines questions importantes, en dit assez long.

Les Frères se lèvent à 4 $\frac{1}{2}$ heures ; ils ont par jour 7 heures de sommeil, 4 heures de prières et d'exercices divers, 6 $\frac{1}{2}$ heures de classe, 2 heures d'étude, et 2 $\frac{1}{2}$ heures de récréation, 1 repas compris.

Que ceux qui les regardent comme des parasites suivent ce régime pendant 8 jours, et qu'ils viennent ensuite nous en donner des nouvelles.

Ils n'ont rien en propre, tout est en commun dans chaque maison, même les habits. Ils n'ont rien à leur usage, excepté un Nouveau Testament, une Imitation de Jésus-Christ, un chapelet et un petit portefeuille. S'ils ont quelques biens de famille, ils ne peuvent en faire usage, car les Frères ne peuvent rien posséder. Des hommes vraiment vertueux, désintéressés et laborieux, peuvent seuls accepter et mettre en pratique un tel programme.

On les a appelés et on les appelle encore quelquefois " Frères Ignorantins ", probablement parce qu'ils ont détruit l'ignorance, comme Scipion était appelé l'Africain pour avoir détruit Carthage (Keller); mais ce n'est certainement pas pour leur ignorance, car ils ont toujours été et sont encore les meilleurs instituteurs. On reconnaît partout les jeunes gens qu'ils ont formés.

C'est J. B. de La Salle qui inventa l'enseignement simultané mutuel, employé encore actuellement dans les écoles; c'est lui qui dirigea à Paris, en 1688, la première école professionnelle. C'est lui qui écrivit la " conduite des écoles chrétiennes " qui depuis 1720 est encore le *vade-mecum* de tout Frère enseignant, et qui ouvrit la première école morale d'instituteurs pour la campagne. Ses nombreux enfants n'ont pas dégénéré, et, si on a du cœur, saluons respectueusement ces humbles travailleurs quand nous les rencontrons. Les idiots seuls s'en moquent.

Nous avons en ce moment sous les yeux une revue ecclésiastique qui répond à la question suivante : Que pensez-vous des mémoires de Talleyrand, valent-ils la peine d'être achetés ? Et elle répond en substance que ces Mémoires ne présentent aucun intérêt pour le clergé et pour l'histoire de l'Eglise, et feront plus de tort que de bien à l'auteur, car ils ne renferment ni l'humble aveu des égarements de jeunesse, ni l'indice du repentir, ni les larmes du vieillard se reprochant ses trahisons envers Dieu, envers les gouvernements légitimes de la France, et se souvenant de la parole sainte : *Tu es sacerdos in aeternum*. Son séjour au Séminaire, sur lequel il donne quelques détails, explique son apostasie :

" Plus réfléchi qu'on ne l'est ordinairement à l'âge que j'avais alors, révolté sans puissance, indigné sans oser ni pouvoir le dire, je fus au séminaire d'une tristesse qui, à seize ans, a bien peu d'exemples. Je ne formai aucune liaison. Je ne faisais rien qu'avec humeur. J'en avais contre mes supérieurs, contre mes parents, contre les institutions et surtout contre la puissance qu'on donnait aux convenances sociales auxquelles je me voyais obligé de me soumettre. J'ai passé trois ans au séminaire de Saint-Sulpice

à peu près sans parler ; on me croyait hautain ; souvent on me le reprochait. Il me semblait que c'était si peu me connaître, que je ne daignais pas répondre ; et alors on me trouvait d'une fierté insupportable...

“ L'assemblée de 1775 finie, j'entraï en Sorbonne. J'y passai deux ans, occupé de tout autre chose que de théologie, car les plaisirs tiennent une grande place dans les journées d'un jeune bachelier. Les cinq années d'humour, de silence et de lecture qui, au séminaire, m'avaient paru si longues et si tristes, ne furent plus tout à fait perdues pour moi. Une jeunesse pénible a ses avantages ; il est bon d'avoir été trempé dans les eaux du Styx, et je me plais, pour une foule de raisons, à conserver de la reconnaissance pour ce temps d'épreuve. ”

Curieuse coïncidence ! au moment où les mémoires de Talleyrand voient le jour, un prêtre vient de découvrir au fond d'une armoire la correspondance et les mémoires du célèbre abbé Maury, l'éloquent rival de Mirabeau à la Constituante. On sait qu'à treize ans le petit Maury avait terminé ses humanités et quittait le collège, où il avait primé en classe, à coups de dictionnaire, et en récréation à coups de poing. L'examen qui précédait la prêtrise fut si brillant que l'évêque se levant du fauteuil où il présidait, fit monter sur l'estrade le jeune diacre qui se mit à interroger ses confrères d'ordination. De mœurs irréprochables en un siècle corrompu, de doctrine pure en un temps de concessions, de courage indomptable à un moment de lâcheté universelle, Christophe de Beaumont avait distingué immédiatement ce jeune prêtre dont il fit son confident. Ce grand orateur, dit La Harpe, est une preuve de ce que peut le travail obstiné et la force des organes. Se levant tous les jours à 5 heures du matin, étudiait jusqu'au soir, il avait acquis des connaissances littéraires très étendues. En vingt ans, l'abbé Maury n'a jamais répété un seul sermon. Agir autrement, disait-il, c'est manquer de respect à ses auditeurs et trahir un auguste ministère. Comme on lui demandait un jour comment il avait pu s'astreindre à un travail qui déconcerte, il répondit : “ Quand même nous ne parviendrions, dans cette pénible carrière, qu'à procurer du soulagement à une seule famille abandonnée, à ramener un seul homme pervers dans les sentiers de la vertu, à préserver un seul malheureux du désespoir, à épargner enfin un seul crime à la terre, que faudrait-il de plus pour ranimer notre ardeur ? La hardiesse ne lui faisait pas défaut. Prêchant un jour devant Louis XVI, et s'apercevant qu'une de ses tirades plaisait à demi à ce dernier et faisait murmurer les courtisans, il alla jusqu'au bout, ajoutant à chaque période un trait de plus, et termina

en disant sur le ton d'une fine et ironique modestie : " Mes frères, ainsi parlait saint Jean Chrysostôme." On raconte que Mirabeau étant sur son lit de mort, l'abbé Maury alla voir son puissant adversaire, s'approcha doucement du malade, lui serra la main, puis s'éloigna les larmes aux yeux. Pendant qu'il s'éloignait on entendit Mirabeau, ému et touché, dire : Voilà qui l'honore plus que ses meilleurs discours.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mai 1891

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII.

LES ARTISTES CHRÉTIENS.

Entre les doctrines vraies, les saintes mœurs et les belles créations de l'art, il y a connexion intime ; et cela doit être. Le vrai, le bien et le beau ne sont-ils pas, en effet, les principaux aspects sous lesquels se manifeste et rayonne, à travers son œuvre, l'Être souverain, premier principe et dernière fin de toutes choses ? Or, le domaine propre de l'art, c'est le beau ; et le beau, surtout le beau moral, quand il nous apparaît clairement manifesté dans quelque chef-d'œuvre de l'art, a pour effet de nous enlever pour ainsi dire à nous-mêmes et de nous faire monter, au moins pour un instant, jusqu'à lui.

De là l'incomparable pouvoir des vrais artistes sur les âmes et sur les peuples ; mais de là aussi les très lourdes responsabilités qui leur incombent. Tenant, pour une large part, le sceptre des cœurs, ils deviennent, quand ils prévariquent, de grands coupables et entraînent avec eux les multitudes dans toutes les dégradations, par le sensualisme honteux qu'ils leur inspirent. C'est là ce que font malheureusement aujourd'hui, sous prétexte de *naturalisme* ou de *réalisme*, d'innombrables artistes, qui ne sont plus, aux yeux du bon sens et de la foi, que d'insignes " malfaitteurs," ennemis redoutables, non-seulement de la vertu, mais de l'art lui-même.

Puissent les jeunes gens, sensibles à toute noble pensée et que séduit le beau idéal, secouer généreusement le joug de ces indignes maîtres !

Quant à nous, considérant ce que l'Église catholique a toujours fait pour les arts, qu'elle tient en si haute estime, nous prions ardemment durant ce mois, afin que les artistes chrétiens, marchant sur les traces de tant d'illustres modèles, consacrent à la

grande cause de Dieu et du bien, toutes les forces de leur talent, et qu'ils cherchent toujours, dans le Christ Jésus et dans son Cœur adorable, centre de toute beauté, les inspirations fécondes dont ils ont besoin.

Les aider efficacement par nos prières à ce travail de régénération, à la fois catholique et artistique, sera concourir par là même, nous ne craignons pas de l'assurer, à un apostolat de premier ordre.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la famille d'élite de nos artistes chrétiens, afin qu'ils puisent en vous, centre de toute beauté, les inspirations à mettre au service de Dieu et du bien.

LA CRAVATE BLANCHE.

Il y a nombre d'années déjà, un institut catholique de Rouen comptait parmi ses élèves un jeune enfant de dix à onze ans. Son nom était Georges. Il était bien fait, adroit au jeu, ardent pour l'étude, pur et pieux comme un ange. Il se confessait tous les huit jours, heureuse et salutaire coutume qu'il se fit un devoir de conserver jusqu'à sa mort. Le jour de sa première communion approchant, il s'y prépara de la manière la plus édifiante. La veille du grand jour, il alla trouver son père spirituel pour soumettre à son approbation une résolution qu'il venait de prendre. La voici : " Je me propose de porter toujours la cravate blanche, comme au jour de ma première communion, tant que je n'aurai pas eu le malheur de commettre un péché mortel. " Le confesseur, étonné d'une résolution si extraordinaire, ne voulut pas l'approuver avant que Georges eût obtenu le consentement formel de sa mère. Cette dame vint le lendemain pour assister à la cérémonie de la première communion de son fils. Celui-ci la conduisit devant son confesseur et plaida sa cause avec tant d'éloquence et de conviction, qu'on lui permit d'exécuter sa généreuse résolution. Georges se mit donc à porter la cravate blanche. Mais quinze jours n'étaient pas écoulés, que déjà les élèves avaient remarqué cette singularité, et naturellement plus d'une question et plus d'une raillerie s'en suivirent. Le noble jeune homme fit bonne contenance, supportant tout avec un rare courage. Il avait choisi parmi ses compagnons un ami pieux comme lui. Un jour, celui-ci lui de-

manda, dans l'intimité, ce qu'il prétendait par cette mise singulière, qui le rendait la risée de tout le collège. Georges confia son secret à son ami, en lui recommandant de ne jamais le divulguer. Mais cet ami trouva cette résolution si admirable, qu'il jugea bon de la publier pour l'édification de tous, espérant par là même mettre fin aux attaques dont Georges était le point de mire. Le succès désiré fut obtenu : les railleries cessèrent, et Georges devint l'objet de l'estime et du respect général.

Georges allait terminer sa philosophie et avait atteint sa dix-huitième année, lorsque la guerre franco-prussienne éclata. Voyant les Prussiens s'avancer en triomphe jusqu'au cœur de la France, le fier Normand sentit son sang bouillonner dans ses veines. Il demanda à son père la permission de marcher à la délivrance de sa malheureuse patrie, et s'enrôla sous les étendards de Charette. A l'armée comme au collège, Georges resta fervent chrétien. Il s'approchait chaque semaine du tribunal de la pénitence et de la table sainte. Il était tout à la fois le plus joyeux et le plus vaillant des soldats. Il ne portait plus la cravate blanche, on le suppose bien ; mais il ne cessa de l'emporter dans sa mallo partout où il allait.

On était en janvier 1871. Cinq cents zouaves reçurent l'ordre de s'emparer d'une hauteur occupée par l'ennemi aux environs du Mans. Deux cents de ces braves tombèrent victimes de leur héroïsme. Les trois cents autres parvinrent à débusquer les Prussiens ; Georges était de ce nombre. Mais à la dernière décharge de l'ennemi, le vaillant jeune homme tomba mortellement blessé. Un aumônier se présente immédiatement pour entendre une dernière fois sa confession : " O monsieur l'abbé, je vous remercie de tant de bonté, répondit le mourant. Il y a à peine deux jours que je me suis confessé et que j'ai communié ; rien ne m'inquiète. Veuillez seulement m'étendre sur un peu de paille ; après quoi je serais heureux de recevoir de vous un autre petit service. Dans mon havresac se trouvent une cravate blanche, une ceinture blanche et un chapelet blanc. Ce sont les souvenirs de ma première communion. Veuillez, s'il vous plaît, me les rapporter. " Le prêtre alla les chercher : lorsqu'il revint, Georges lui dit : " Veuillez me mettre ma cravate blanche. " Lorsqu'il fut revêtu de cet insigne de son innocence conservée, souvenir si précieux de sa première communion, ce jeune chevalier chrétien reçut pour une dernière fois le Dieu qu'il avait reçu tant de fois dans son cœur si pur. Puis il dit d'une voix mourante : C'est ainsi que je veux mourir. Dès que je serai mort, veuillez m'ôter

cette cravate et l'envoyer à ma mère ; écrivez-lui aussi en mon nom et dites-lui que cette cravate blanche de ma première communion n'a jamais reçu d'autre souillure que celle de mon sang versé pour la délivrance et le bonheur de ma patrie. ”

Plusieurs bonnes leçons

Garcia Moreno n'était pas de l'avis d'un monde soi-disant instruit, qui se fait presque une gloire d'ignorer les choses même les plus élémentaires de la religion. Un jour un aspirant au doctorat avait répondu aux examinateurs d'une manière très satisfaisante : “ Vous connaissez votre droit, Monsieur, lui dit le président Garcia Moreno, “ mais savez-vous votre catéchisme ? Pour administrer la justice, un magistrat doit connaître avant tout la loi de Dieu, ” Et il interroga l'étudiant, qui resta muet. “ Monsieur, ” lui dit gravement Garcia Moreno, “ vous êtes reçu docteur, mais vous n'exercerez pas votre profession avant de savoir votre catéchisme. ” On n'a jamais à craindre d'un juge qui connaît la loi de Dieu et de l'Eglise.

Le comte de Limminghe, qui vient de mourir en Belgique, n'était pas un de ces catholiques à gros grains, comme il y en a malheureusement trop. Ayant un jour trouvé dans la succession d'une parente un grand nombre de mauvais livres, et supposant que leur existence n'était pas inconnue de la population, il la convoqua au château. Au milieu du parc un grand feu fut allumé, et dans ce feu l'on jeta jusqu'au dernier ces livres maudits, sans épargner les magnifiques reliures. Les témoins apprirent ainsi que tout ce qui est *imprimé n'est pas bon à lire*.

Orphelin à 10 ans, le jeune Aumâtre fut adopté par une vieille parente éloignée, nommée Mlle des Brossards. A 18 ans il était bachelier, et à 22 il était reçu docteur. Peu après il versait dans le matérialisme qu'il professa dans plusieurs livres et brochures.

Le premier de ces ouvrages portait cette dédicace :

*A mon excellente cousine Mlle Genevieve des Brossards,
Souvenir d'éternelle reconnaissance.*

Les autres volumes furent envoyés à la vieille demoiselle au fur et à mesure.

“ Ces livres, pensait le jeune docteur, n'intéressent guère une dévotion et je suis sûr qu'elle ne les ouvre pas ; mais c'est une attention à laquelle elle sera sensible. ”

Mlle des Brossards s'éteignit un dimanche soir, à 90 ans, en égrenant son rosaire.

Le docteur Aumaître ne douta pas qu'il ne fut héritier.

Le testament ouvert, le notaire mit ses lunettes, et, se plaçant en face de l'héritier, correctement vêtu de noir, et ayant l'air suffisamment affligé, il lut à haute et intelligible voix :

" Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, moi Geneviève des Brossards, âgée de quatre-vingt-neuf ans, mais saine de corps et d'esprit, j'ai fait le présent testament.

" Je déclare mourir dans la religion catholique, dans laquelle j'ai vécu et qui seule m'a donné les forces et les consolations dont j'ai eu besoin pendant ma longue carrière.

" Je prie le docteur Louis Aumaître de vouloir bien accepter, en mémoire de moi, une assez belle bague en brillants.

" J'ai eu le dessein de donner, sauf quelques legs, la totalité de ma fortune estimée trois cent cinquante mille francs, à M. le docteur Aumaître. J'avoue en avoir été empêchée par les deux réflexions suivantes :

" 1o Je voulais que mon héritier priât Dieu pour mon âme : or, comme M. Aumaître ne croit ni à l'existence de Dieu ni à l'existence de l'âme, ni à la vie future, il n'eût pas songé à prier pour moi. Dans ces conditions, j'ai cru bien faire en nommant les pauvres mes héritiers ;

" 2o Je m'intéressais à M. Aumaître que je pensais mon parent. Or, il a prouvé que nous le sommes nullement. Il prétend que l'homme n'est qu'un singe perfectionné. Quant à moi, j'ai connu mes parents et mes grands parents, j'ai vu plusieurs portraits d'ancêtres plus éloignés, et aucun d'eux n'a la moindre ressemblance avec le singe. S'il descend de ce dernier, comme il l'affirme, nous ne pouvons être parents. Alors il n'a aucun titre à mes biens, et j'ai cru bien faire en nommant les pauvres mes héritiers, puisque je n'ai aucun parent.

" Il fallait voir la binette du docteur, qui s'aperçut un peu tard que le plus naïf des deux n'était pas la vieille. "

PETITE CHRONIQUE

On a commencé, le 16 avril courant, au palais de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, le procès apostolique de *non-culte* dans la cause de la Béatification et Canonisation du Vénérable François de Montmorancy-Laval, premier évêque de Québec.

Le tribunal se compose comme suit :

1o Juge délégué par la S. Congrégation : Son Eminence le Cardinal Taschereau.

20 Juge subdélégué : Mgr C. A. Marois, P. A., Vicaire-Général.

30 Sous-Promoteurs de la Foi : Mgr H. Têtu, P. D. et Mgr C. O. Gagnon, C. S.

40 Notaires Actuaires : les Révérends MM. B. Ph. Garneau, secrétaire et J. Gignac, D. D., du Séminaire de Québec.

50 Courseurs : les Révérends A. Fiset du Séminaire de Québec et J. Cl. Arsenault, asst.-secrétaire.

60 Mgr T. E. Hamel P. A., est le Postulatur de la cause.

Les 40 Heures couvriront à Ste Agathe, le 26; à Shenley, le 28; à S. David, le 30; à la Basse-Ville, le 1er mai.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mgr l'évêque de Nicolet est assez bien rétabli pour faire sa tournée pastorale comme de coutume. Sa Grandeur visitera cette année le comté d'Arthabaska; sera précédée de M. Saint-Germain et accompagnée du R. P. Gladu et de M. l'abbé Roy, chapelain des Sœurs de l'Assomption.

S. G. l'archevêque d'Ottawa, présidera le synode diocésain du mois d'août prochain. Les séances se tiendront à l'Université, et la promulgation solennelle des décrets aura lieu le 6, à la Basilique.

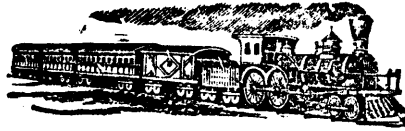
Les prix pour les pèlerinages par le chemin de fer " Québec, Montmorency et Charlevoix," pour 1891, seront comme suit : un parti de pèlerins comptant 350 ou moins, 40 centins par tête; au-dessus de 350 et ne dépassant pas 500, 35 centins; au-dessus de 500 et ne dépassant pas 1,000, 30 centins; au-dessus de 1,000, 25 centins. Pour toute information, s'adresser à M. Russell, surintendant.

L'Eglise du Vœu National sera bénite en juin prochain et affectée ensuite au culte divin avec la crypto.

" Le testament d'un anti-sémite " par M. Drumont a toutes les chances d'être mis à l'index.

Mgr l'archevêque de Montréal a nommé chanoines titulaires de la cathédrale St. Jacques le Majeur : MM. S. D. A. Maréchal, V. G., Z. Racicot, J. M. Émard, J. A. Vaillant, P. N. Bruchési, O. Archambault; et chanoines honoraires : MM. S. Collin, J. Seguin, E. Moreau, P. E. Lussier, J. B. Proulx, C. M. Lesage. M. C. W. Martin a été nommé chapelain du chapitre. Nos félicitations aux nouveaux dignitaires.

L'installation des nouveaux chanoines se fera à la cathédrale, vendredi le 1er mai, fête des apôtres S. Philippe et S. Jacques, et dix huitième anniversaire de la consécration de Monseigneur l'archevêque de Montréal.



CHEMIN DE FER

**** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX ****

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commencant *DIMANCHE* le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la *JETÉE LOUISE*, Québec :

TRAINS POUR STE-ANNE :

Laissent Québec la *SEMAINE*, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.
Laissent *STE-ANNE*, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.
Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.
Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE. QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMB & Co De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. “

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON
De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc.—M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE

COIN DES RUES

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam confiseur)

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS
CHARLAND & Cie.,
LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.
Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.